

<b>DEPARTEMENT</b>
PAS-DE-CALAIS
<b>CANTON</b>
BOULOGNE NORD-OUEST
<b>COMMUNE</b>
WIMEREUX

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

2025\_148  
Feuillet n°157

**Liberté - Egalité - Fraternité**

**ARRETE DU MAIRE**

URBA/JLD/SG/CJ

<b>ARRETE MUNICIPAL PORTANT PRISE DE POSSESSION D'UN IMMEUBLE SANS MAITRE</b>
---

Le Maire de la ville de WIMEREUX,

**Vu** le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L1123-3 et suivants,

**Vu** le code civil, notamment son article 713,

**Vu** l'arrêté municipal constant la vacance de l'immeuble sis 30T rue René Cassin à WIMEREUX, n°2024\_418 en date du 17 septembre 2024 ;

**Vu** la publication de l'arrêté municipal n°2024\_418 du 17 septembre 2024 sur le site internet de la commune à partir du 18 septembre 2024 et jusqu'à la date de signature du présent arrêté, sur le panneau d'affichage extérieur de la commune à partir du 18 septembre 2024 et jusqu'à la date de signature du présent arrêté et sur site au 30T rue René Cassin du 17 septembre 2024 et jusqu'à la date de signature du présent arrêté.

**Vu** la publication en date du 23 septembre 2024 dans le journal d'annonces légales « LA VOIX DU NORD » de l'information relative à la prise de l'arrêté municipal n°2024\_418 du 17 septembre 2024 portant constatation de la vacance de l'immeuble sis 30T rue René Cassin.

**Vu** le certificat attestant l'affichage de l'arrêté municipal susvisé en date du 26 mars 2025 ;

**Vu** la délibération du conseil municipal du 03 avril 2025 décidant l'incorporation dans le domaine communal du bien sis 30T rue René Cassin à WIMEREUX, repris au cadastre section AI numéros 260-275-276 et 277 ;

**Considérant** dès lors qu'il y a lieu d'incorporer ce bien dans le domaine communal ;

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

L'immeuble sans maître désigné ci-dessous est incorporé dans le domaine privé communal :

Un terrain non entretenu comprenant des constructions en l'état de ruines sis 30T rue René Cassin à WIMEREUX (62930).

Section	Numéro	Désignation	Contenance
AI	260	Rue René Cassin	4a 45ca
AI	275	Le Ballon	25a 04ca
AI	276	Le Ballon	1a 60ca
AI	277	Rue René Cassin	25a 28ca
total			56a 37ca

### ARTICLE 2 :

Les modalités pratiques du transfert de ce bien dans le domaine communal sont les suivantes :

Publication au service de la publicité foncière de BOULOGNE SUR MER par acte administratif.

### ARTICLE 3 :

Monsieur le Maire de WIMEREUX, Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Responsable du S.G.C de BOULOGNE SUR MER sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

### ARTICLE 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation dans le délai de deux mois auprès du Tribunal administratif de LILLE.

Vu le D.G.S.  


WIMEREUX, le 08 avril 2025

Le Maire

Jean-Luc DUBAËLE

